



HAL
open science

Du quartier à la prison : l'expérience du continuum carcéral

Lucie Bony

► **To cite this version:**

Lucie Bony. Du quartier à la prison : l'expérience du continuum carcéral. L'expérience de l'enfermement. Camps, commissariats, prisons, 2021. halshs-03308014

HAL Id: halshs-03308014

<https://shs.hal.science/halshs-03308014v1>

Submitted on 17 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bony L., 2021, « Du quartier à la prison : l'expérience du *continuum* carcéral » in Michalon B., Zeneidi D. (dir.), *L'expérience de l'enfermement. Camps, commissariats, prisons*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, pp. 201-243.

ISBN : 978-2-86906-773-8

EAN : 9782869067738

<https://pufr-editions.fr/produit/l'experience-de-lenfermement/>

Du quartier à la prison : l'expérience du *continuum* carcéral

Lucie Bony

Chargée de recherche au CNRS – UMR 5319 Passages

La prison est généralement définie comme un « lieu clos destiné à des personnes privées de liberté par l'effet d'une décision de justice » (Cadiet, 2004, p. 1047). Sa clôture et son organisation spécifique font d'elle un espace à part : elle est souvent assimilée à une « institution totale » (Goffman, 1968 [1961]), une « hétérotopie » (Foucault, 2009 [1966]), ou encore un « antimonde » (Milhaud, Morelle, 2006). Un certain nombre d'études incite toutefois à nuancer la radicalité de la discontinuité qui sépare la prison et son environnement. Claude Faugeron propose de considérer la prison comme « une sorte de lieu paroxystique, un laboratoire d'analyse du social privilégié, dans la mesure où elle concentre dans un espace circonscrit et de façon amplifiée bien des phénomènes observés dans d'autres champs de la société. Ainsi, elle permet de lire, soit sur le mode d'une reproduction (par exemple la gestion de la pauvreté), soit sous la forme d'une inversion, les principes de structuration des rapports sociaux » (Faugeron, 1996, p. 40). S'inscrivant dans la même perspective, d'autres recherches soulignent, sous divers angles, l'existence de continuités entre l'intérieur et l'extérieur des murs, qualifiées de *continuum* carcéral. C'est notamment le cas d'Olivier Clochard dans cet ouvrage, qui étudie le rôle des commissariats de police dans l'enfermement des étrangers.

L'analyse de celui-ci a surtout été développée aux Etats-Unis, où les nombreux travaux menés sur les effets sociaux de l'incarcération de masse montrent que les habitants des ghettos sont sur-représentés en détention (Lynch, Sabol, 2004 ; Kurgan, 2006). Loïc Wacquant qualifie de « *continuum* carcéral » le mouvement de circulation (les incarcérations et les libérations successives ou concomitantes) de détenus originaires des ghettos. Il montre comment les prisons se sont ghettoisées et les ghettos carcéralisés, ces deux univers étant « étroitement liés par une triple relation d'équivalence fonctionnelle, d'homologie structurale et de syncrétisme culturel » (Wacquant, 2001, p. 33).

Si le *continuum* carcéral est un objet clairement identifié dans les études carcérales aux Etats-Unis, les chercheurs travaillant sur la situation française n'emploient que rarement cette expression. Cela s'explique sans doute par la réticence à importer de l'étranger un concept très marqué par son contexte de production, caractérisé par l'incarcération de masse (on compte 693 détenus pour 100 000 habitants aux Etats-Unis en 2014 contre 114 détenus pour 100 000 habitants en France à la même époque, d'après *World Prison Brief*) et la ségrégation résidentielle (l'assimilation des quartiers populaires français à des ghettos fait l'objet de controverses – pour une synthèse des débats, voir Kokoreff, 2009).

Malgré tout, une analyse géographique des lieux de résidence des personnes détenues dans les prisons franciliennes révèle que l'incarcération affecte spécifiquement les habitants de certains territoires (Bony, 2015). Les quartiers et communes populaires (définis par les catégories socioprofessionnelles de leur population, soit une sur-représentation des employés et des ouvriers) et précaires (définis par le rapport à l'emploi de leur population, soit une sur-représentation des chômeurs et des salariés en intérim, en stage, en contrat à durée déterminée, en emplois aidés et en apprentissage) se caractérisent par un fort taux de détention. La population de ces territoires, particulièrement jeune, est composée d'une part importante d'immigrés et d'étrangers, de familles nombreuses et monoparentales, d'habitants de plus de 15 ans non scolarisés avec un faible niveau d'étude. Les grands ensembles sont présents dans une majorité de ces quartiers, relevant pour la plupart de la politique de la ville. Ainsi en France, comme aux Etats-Unis, l'incarcération constitue un dispositif hyperségrégatif, qui s'appuie sur la division sociale de l'espace résidentiel : il cible spécifiquement certains territoires et sélectionne en leur sein sa « clientèle ».

Il paraît alors légitime de s'interroger sur la façon dont cette relation entre la prison et les quartiers populaires affecte les trajectoires et la vie quotidienne des personnes détenues. Quelques recherches réalisées sur des terrains français évoquent partiellement cette question. On doit par exemple à Gilles Chantraine (2004) de l'avoir abordée dans son analyse des trajectoires carcérales de détenus en maison d'arrêt. Dans une sous-partie de son ouvrage, intitulée « Prison et quartier : routine, continuité, symbiose », il montre comment, aux yeux des détenus, l'incarcération s'inscrit dans la continuité d'un mode de vie. Ils retrouvent en prison leurs pairs qui, comme eux, sont régulièrement incarcérés et libérés ; connaissent par avance le déroulement de la détention ; développent des relations personnalisées avec les surveillants ; maîtrisent les combines pour améliorer leur quotidien. L'inscription territoriale de cette routine carcérale est évoquée sans être spécifiquement étudiée : le maintien de liens avec le quartier d'origine en détention transparait à propos du trafic de drogue et de la circulation des informations *intra* et *extra muros*, ou encore des solidarités entre détenus partageant une même origine résidentielle. Si Gilles Chantraine s'intéresse aux instances dans lesquelles ces détenus se sont socialisés avant leur incarcération (famille, école, délinquance), le quartier ne fait pas l'objet d'une analyse spécifique. Il ne distingue pas clairement les compétences mobilisées en prison relevant de l'expérience du quartier de celles liées aux séjours répétés en prison. L'enquête ethnographique menée par Léonore Le Caisne (2008) au Centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis apporte également des informations à la compréhension du *continuum* carcéral en France. S'intéressant aux sociabilités carcérales, elle décrit notamment l'importance de l'origine résidentielle dans la constitution des relations au sein de l'établissement et la façon dont les connaissances extérieures retrouvées en détention facilitent l'adaptation et l'insertion relationnelle dans l'établissement. Cette continuité des réseaux d'interconnaissance entre l'intérieur et l'extérieur est également évoquée dans certains travaux menés sur les usagers de drogues incarcérés (Duprez, Kokoreff, 2000 ; Bouhnik, 2007).

Ce chapitre a pour objectif d'approfondir ces premières observations. Pour ce faire, il s'agit notamment d'entendre ce que les détenus disent de leur quartier et de la manière dont ils y vivaient avant leur incarcération pour saisir la façon dont, de leur point de vue, leurs expériences urbaines et carcérales s'articulent. Quels liens établissent-ils entre leurs pratiques

et représentations du quartier et de la prison, deux lieux de vie distincts du point de vue de l'encadrement institutionnel ?

L'enjeu est non seulement de comprendre ce que ces récits d'expérience donnent à entendre du *continuum* carcéral en France mais aussi de montrer en quoi l'entrée par la notion de *continuum* réinterroge certaines conceptions classiques de l'expérience carcérale. Celle-ci est généralement caractérisée par la mise à distance des détenus par rapport à l'extérieur et l'imposition d'un cadre spatio-temporel qui lui est propre (Milhaud, 2017), ainsi que par une prise en charge institutionnelle enveloppante, une remise en cause identitaire (stigmatisation) et une atteinte à la dignité (Rostaing, 2006). Si le concept d'expérience carcérale renvoie directement à ce qui se passe entre les murs, la prise en compte de ce qui a été vécu avant l'incarcération (et éventuellement après) importe également. En effet, toute expérience sociale est « le point de rencontre des expériences passées individuelles qui ont été incorporées sous forme de schèmes d'action (schèmes sensori-moteurs, schèmes de perception, d'évaluation, d'appréciation, etc.), d'habitudes, de manières (de voir, de sentir, de dire et de faire) et d'une situation sociale présente » (Lahire, 1998, p. 117). Les expériences carcérales se conjuguent donc avec d'autres expériences et l'attention portée à leur enchevêtrement permet « d'explorer la porosité des frontières entre les mondes du dedans et les mondes du dehors » (Rostaing, 2006, p. 43).

L'organisation de ce chapitre suit le parcours des détenus, l'idée étant de montrer la manière dont le vécu du quartier influence la perception quotidienne et leur adaptation à la situation d'enfermement. La première partie, consacrée à leur rapport au quartier avant l'incarcération, en dégage les principales dimensions participant du sentiment de *continuum* avec la prison. Espace social de référence, le quartier est perçu comme un espace qui se distingue du reste de l'espace urbain, tant du point de vue des styles de vie, des pratiques quotidiennes et de l'inscription dans des réseaux relationnels, que du contrôle social qu'ils disent subir de la part des pairs, du voisinage et des institutions. En cela, il est perçu comme un sas menant inéluctablement en prison. Dans la seconde partie, j'analyserai la façon dont les détenus constituent leur expérience du quartier et en particulier de la rue en deux types de capitaux symboliques étroitement associés et mobilisables en détention, un « capital guerrier » basé sur la maîtrise d'un code et de valeurs spécifiques et un « capital d'autochtonie » résultant de l'appartenance de longue date à des réseaux de relations localisés.

A insérer ici : Bony 01

Figure 1 : L'incarcération, un dispositif hyper-ségrégatif appuyé sur la division sociale de l'espace

Source : Administration pénitentiaire (FND, 1er avril 2012) ; Insee (RP2010).

Methodologie

Ce chapitre s'appuie sur des données recueillies dans le cadre d'une thèse en géographie et en sociologie. J'ai d'une part effectué une étude statistique et cartographique à partir d'un extrait du Fichier National des Détenus contenant des informations sur l'ensemble des personnes incarcérées dans les établissements pénitentiaires d'Ile-de-France au 1^{er} avril 2012 : parmi ces informations, je me suis plus particulièrement intéressée à l'adresse déclarée par les personnes incarcérées au moment de leur écrou. D'autre part, j'ai réalisé une étude ethnographique dans

une maison d'arrêt de banlieue parisienne. Les maisons d'arrêt sont des établissements pénitentiaires dans lesquels sont détenues les personnes prévenues (en attente de jugement), les personnes condamnées dont la durée de peine restant à purger est inférieure à un an, et les personnes condamnées en attente de leur transfert dans un établissement pour peine (centre de détention ou maison centrale).

L'enquête en détention a commencé en décembre 2010 par une phase d'observation et de prise de repères au sein de l'établissement. Ce temps d'immersion m'a permis de prendre connaissance des différents secteurs qui composent l'établissement en y passant à chaque fois au moins une journée : unités d'hébergement (bâtiments A, B, C, quartier mineurs, quartier disciplinaire, unité d'accueil), Unité de consultation et de soins ambulatoires (Ucsa), parloirs, secteur socioculturel, atelier. J'ai ainsi noué des contacts avec un certain nombre d'acteurs, recueilli diverses informations sur l'établissement et eu accès à certains documents internes (rapports d'activité des établissements, statistiques sur la population carcérale, notes de service, notes d'information destinées aux détenus...).

Tout en poursuivant les observations dans les espaces de circulation et certains espaces communs (bibliothèque, cour de promenade), j'ai mené des entretiens approfondis avec 38 hommes majeurs incarcérés. Les enquêtés ont été invités à participer à la recherche par le biais d'une annonce affichée dans les couloirs de l'établissement ou ont été sollicités directement lors des séances d'observation. Ces entretiens, généralement enregistrés et répétés, portaient sur leur rapport à l'espace carcéral ainsi que sur leur passé résidentiel et leur rapport à l'espace urbain au moment de leur incarcération. Ils s'appuyaient également sur des photographies que j'ai prises de leur cellule qui permettaient de favoriser la production de discours sur leurs pratiques et représentations de cet espace.

Enfin, j'ai suivi, après leur libération, quelques personnes rencontrées en détention afin de recueillir le récit de leur expérience de « retour en ville ». Leur libération était prévue dans les mois qui suivaient la rencontre en détention ; elles ont été invitées à me recontacter par téléphone à leur sortie de prison. J'ai ainsi revu sept enquêtés après leur libération. Pour compléter cet échantillon, j'ai rencontré, par l'intermédiaire d'un éducateur spécialisé, des militants mais aussi sept personnes sorties de prison afin de m'entretenir avec elles sur leur parcours et leur expérience carcérale.

Finalement, parmi les 52 personnes interrogées en détention et en ville, 44 résidaient dans des quartiers populaires à forts taux de détention au moment de leur mise sous écrou : ce chapitre rend compte de leurs expériences. Ces détenus et anciens détenus étaient âgés de 26 ans en moyenne ; ils avaient effectué entre 1 et 15 séjours en prison (3 en moyenne). Si 8 personnes étaient en attente de leur jugement au moment de nos entretiens, les condamnés purgeaient ou avaient purgé des peines de 22 mois de prison ferme en moyenne (minimum 2 mois, maximum 6 ans, médiane 12 mois). La majeure partie d'entre eux était poursuivie ou condamnée pour des faits de trafic de stupéfiants, de violences et de vol. Ils étaient généralement sans emploi au moment de leur incarcération ou au moment de notre entretien lorsqu'ils n'étaient plus incarcérés (70 %) ou n'occupaient qu'un emploi occasionnel et précaire en intérim (12 %).

I. De la relégation résidentielle à l’incarcération

Le quartier constitue un espace central dans la façon dont les détenus rendent compte de leurs rapports à l’espace urbain avant leur incarcération. Et ce, tant du point de vue de leur vie sociale, de leurs pratiques quotidiennes que de leur construction identitaire. La représentation du quartier présente toutefois des facettes contradictoires : aimé depuis toujours, cadre protecteur et vecteur d’une sociabilité intensive, il est aussi objet de ressentiments et perçu comme oppressant. Les enquêtés insistent généralement sur ces dimensions négatives de l’expérience du quartier. Leur profil social et le moment de leur vie auquel est réalisé l’entretien expliquent sans doute ces points de vue : leur situation délicate (l’incarcération constitue un échec personnel, leurs perspectives d’avenir sont floues ou peu enthousiasmantes) influe certainement sur leur relecture critique et pessimiste de leur histoire de vie. Le quartier est alors présenté comme un espace de confinement, de mise à l’écart, de contrôle. Espace social de référence dans la mise en récit de leurs expériences résidentielles, le quartier est généralement décrit comme un monde « à part », séparé du monde extérieur par une frontière culturelle et pratique. Son caractère oppressant transparaît ensuite dans la description du contrôle social informel et institutionnel qui y est éprouvé. Enfin, l’attachement au quartier est souvent associé à un sentiment d’assignation ayant des effets handicapants pour le devenir biographique.

1.1. Le quartier comme espace social de référence

Les détenus qui font l’expérience du *continuum* carcéral ont grandi dans des quartiers à fort taux de détention et ont été socialisés dans des contextes résidentiels ayant des caractéristiques sociales et urbaines communes. Dans les discours qu’ils tiennent sur leur quartier, ils font tous référence à la « rue » et aux codes et valeurs qui y structurent les rapports sociaux. Toutefois, leur implication dans les sociabilités locales de la « rue » varie selon leur âge, leur situation familiale, leur scolarité et leur rapport à l’emploi.

1.1.1 La « rue », clé de lecture du monde social du quartier

Cette dimension du mode de vie des jeunes résidents de quartiers populaires a largement été analysée par les sociologues. Aux États-Unis, les débats sont structurés autour de l’ouvrage d’Elijah Anderson qui définit le « *Code of the street* » comme « un ensemble de règles informelles qui régissent le comportement interpersonnel en public, et en particulier la violence. Les règles prescrivent à la fois le bon comportement et la façon appropriée de réagir dès lors que ces mêmes règles sont contestées. Elles régulent l’usage de la violence et dotent ceux qui sont enclins à l’agression physique d’une rationalité qui leur permet de s’engager dans les interactions violentes en toute légitimité » (traduction libre : Anderson, 1999, p. 33). Loïc Wacquant y voit une notion « fourre-tout » et trop déterministe : « le code est diversement décrit comme un ensemble de “règles informelles”, une “étiquette”, une “orientation de valeurs”, une “culture d’opposition” ainsi que les régularités objectives de conduite qu’elles prescrivent, mais aussi comme un “script”, un ensemble de rôles et les attentes qu’ils modèlent, une identité personnelle, un “milieu” et même la “trame de la vie quotidienne” *in toto* » (traduction libre : Wacquant, 2002, p. 1491). De la même façon, en France, la « rue » est analysée tantôt comme une culture (Lepoutre, 1997), un mode de vie

(Mauger, 2006) ou l'ensemble des sociabilités inscrites dans l'espace public (Mohammed, 2011).

Dans les discours qu'ils tiennent sur leur quartier, tous les enquêtés faisant l'expérience du *continuum* carcéral proposent une lecture culturaliste du monde social des « quartiers » :

« Dans les quartiers, tout se règle par la violence, donc au final on en est réduit à ça » (détenu, 20 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

Un autre détenu détaille :

« Le quartier, c'est... comment dire ça ? Quand tu traînes au quartier, déjà tu joues un rôle. Tout le monde joue un rôle.

- Par exemple, c'est quoi ces rôles ?

- Dans le quartier, c'est ça que j'ai remarqué, c'est que le paraître, tout est dans l'apparence. T'as les anciens qui flambent, ils sont là, ils racontent leurs histoires de prison ou de je ne sais pas quoi, ils font les héros, les Tony Montana ou je ne sais pas quoi. Les petits c'est pareil, en fait ils imitent les grands, ils vont jouer un rôle, [raconter] les bagarres, jouer les durs...

- Pourquoi à ton avis ?

- Parce qu'il ne faut pas montrer ses faiblesses ! La société, elle est individualiste, elle nous isole, y a pas de place pour les faibles. T'es faible, on te met de côté tout de suite. Ça ne sert à rien, tu sers à rien ». (détenu, 25 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 2^e incarcération).

On retrouve dans ces discours les principales caractéristiques des rapports sociaux de la « rue ». Ces deux extraits rappellent que le « respect » (la réputation) est l'enjeu central des rapports sociaux des jeunes hommes de quartiers populaires : il s'acquiert par la capacité à défendre un honneur constamment mis à l'épreuve (Calogirou, 1989). Pour être reconnus et respectés dans cet univers hautement concurrentiel, les individus mobilisent des ressources reposant sur la force physique, l'apparence et les attributs statutaires de la réussite, l'aisance verbale et la ruse. Autant de caractéristiques que Thomas Sauvadet (2006) englobe dans ce qu'il nomme le « capital guerrier ».

Il convient toutefois de ne pas essentialiser cette culture ou ce style de vie. Pour Philippe Bourgois, elle est en effet suscitée par la société dominante : « Plus qu'un univers d'opposition politique cohérent et conscient, cette "culture de la résistance" est un ensemble spontané de diverses pratiques de révolte, qui s'est transformé au fil du temps en style oppositionnel » (Bourgois, 2001, p. 37). Dans cette optique, la « culture de rue » doit être considérée comme une forme de réhabilitation symbolique ou de retournement du stigmatisme imposé par la disqualification sociale.

En témoignent les récits d'expérience de la ségrégation qui décrivent la distance symbolique ressentie entre d'une part le monde des cités caractérisé par la misère et la galère, et d'autre part celui des bourgeois ou perçus comme tels :

« Moi, j'habitais dans une cité [...]. Et juste en face il y avait une résidence privée, elle existe toujours. Lui [qui habitait la résidence], ça va, ce n'était pas le même style de vie...

Je ne vais pas dire que c'était des bourgeois mais en tout cas ils avaient rien à voir avec nous, parce que nous on était dans la cité, eux ils étaient dans une petite résidence privée. Et ils n'étaient pas dans les mêmes écoles que nous, c'était une école privée » (détenu, 30 ans, en couple, 1 enfant, sans emploi, 3^e incarcération).

Cette expérience de confrontation à la ségrégation fait naître un sentiment d'injustice :

« Avant, quand on descendait dans le centre, c'était juste pour faire des vols, de la violence. On croise un mec, on le dépouille... C'était juste parce que c'était un bourgeois, il a de l'argent et nous on n'avait pas d'argent. Après, ce n'est pas de notre faute, c'est le gouvernement qui a fait des cités, qui a fait des ghettos : ce n'est pas nous, nous on est juste nés dedans. Tu vas à l'école le ventre vide, t'as rien, t'as pas d'argent, dans ton école y a que des mecs comme toi qui ont faim et qui ont pas d'argent. T'arrives pas à te concentrer sur ce que le prof te raconte parce que t'as d'autres problèmes : ton frère est en prison, t'es déjà dans le ghetto... Et quand tu vas dans le centre, tu vois toute la différence. Les mecs, ils sont cleans, ils sont bien habillés. Papa maman, ils te déposent à l'école, ils reviennent te chercher : ce n'est pas le même monde et ça te saute aux yeux ». (détenu, 30 ans, en couple, 1 enfant, sans emploi, 3^e incarcération)

Finalement, cette référence commune à la « rue », au « ghetto », au « monde des cités » ou aux « quartiers » atteste de la conscience qu'ont les détenus d'avoir été socialisés dans un monde social défavorisé et de partager une communauté d'expériences.

1.1.2. L'ancrage dans le quartier des jeunes

Les plus jeunes des enquêtés, âgés de moins de 30 ans et ayant souvent un faible passé carcéral, se décrivent particulièrement présents dans l'espace public de leur quartier. Cet investissement dans la vie sociale de la « rue » peut tout d'abord s'expliquer par la faible mobilité résidentielle de ces jeunes qui habitaient très majoritairement chez leurs parents avant leur incarcération : ils relatent un nombre relativement réduit de déménagements, ou des déménagements d'ampleur géographique limitée, au cours de leur prime jeunesse. La plupart d'entre eux résidait encore dans ou à proximité du quartier de résidence de leur enfance et de leur adolescence, ce qui tend à renforcer l'importance de ce milieu résidentiel dans leur socialisation. Leur omniprésence dans l'espace public du quartier se comprend aussi par une situation de désinvestissement scolaire : le capital social qui y est acquis offre une compensation au déficit de capital scolaire (Mauger, 2006). Elle peut enfin en partie s'expliquer par l'engagement de certains d'entre eux dans la revente locale de produits stupéfiants.

Le temps d'occupation de l'espace du quartier est souvent ritualisé et chronicisé :

« C'est quoi ta journée type ?

- Moi je suis toujours dehors. Soit je suis dans le bâtiment, je suis coffré, je fume, je fume, je fume, je fume toute la journée. Je fume dans le bâtiment » (détenu, 19 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

Les journées finissent ainsi par se ressembler :

« Je me lève, il devait être une heure, deux heures. Tu te poses au quartier. Tu fumes. Ensuite on est là, ça joue au foot, ça fait un barbecue, un petit tour sur Paris. Truc banal. C'est tous les jours la même [chose]. C'est tous les jours pareils, juste un petit truc qui change. Des fois le week-end, de temps en temps, on va dans des soirées. Sinon, au final, c'est toujours les mêmes trucs. On dirait que c'est un cercle vicieux. C'est un cercle vicieux et ça s'arrête plus on dirait. Les journées se répètent. Du foot de temps en temps. De temps en temps, on fait des petits tournois en salle, à l'omnisport. C'était bien, franchement c'était bien. Barbecue, on faisait du foot. On vivait bien » (détenu, 22 ans, en couple, 1 enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

Cette représentation positive du quotidien dans le quartier laisse malgré tout poindre un certain ennui que certains qualifient de « galère » (Dubet, 1987). Cette monotonie n'est pas sans faire écho aux discours tenus sur le quotidien en détention, caractérisé lui aussi par la répétition de journées à l'identique.

À l'inverse, certains jeunes enquêtés, très peu nombreux, se décrivent comme peu investis dans les sociabilités de « rue » au moment de leur incarcération : ils ont un style de vie que Gérard Mauger qualifie de « conforme ». Pour eux « les activités illégales (quand elles existent) ne sont en général que des délits mineurs et n'occupent qu'une place tout à fait accessoire - matérielle (en temps passé, en revenus procurés) et symbolique - par rapport au travail salarié ou au chômage et à la recherche d'emploi » (Mauger, 2006, p. 146) :

« Dehors, moi en fait je suis pas quelqu'un qui traîne... Personnellement, je ne suis pas quelqu'un qui traîne en bas des halls. Y en a, y a des mecs qui connaissent que ça : descendre en bas de leur cité, vendre ce qu'ils ont à vendre, faire ce qu'ils ont à faire, à part ça ils connaissent rien. Moi je ne suis pas comme ça » (détenu, 26 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

Si ces jeunes disent ne pas être présents dans l'espace public, qu'ils se contentent de traverser pour quitter ou regagner leur logement, ils investissent en réalité d'autres lieux de leur quartier, tels que les gymnases, les terrains de sport ou les locaux des associations locales. Outre cet ancrage dans le quartier de résidence, les enquêtés décrivent aussi des déplacements dans les quartiers avoisinant le leur, au sein desquels ils peuvent avoir des connaissances (notamment lorsque ces quartiers partagent les mêmes écoles et collèges où se constitue une bonne part de leur réseau relationnel). Le « monde des quartiers » s'oppose à la « ville » qui se caractérise par la présence de personnes d'un autre milieu social et par l'anonymat qui y règne (Oppenchain, 2010) :

« On sort, on va prendre un verre dans un petit pub tranquille, où y a personne qui te connaît. Il ne sait pas qui t'es "bonjour, oui", c'est un autre monde. Comme quand tu sors du quartier, ce n'est pas écrit sur ta tête que tu t'appelles ceci-cela. Ils ne savent pas ta vie c'est quoi "Oui, jeune homme...". C'est un autre monde » (détenu, 27 ans, célibataire, sans enfant, intérimaire, 2^e incarcération).

« La ville » désigne souvent Paris et par extension tout espace dans lequel ces détenus sont anonymes. Leurs déplacements effectués généralement en groupe sont l'occasion de faire du shopping, de fréquenter des boîtes de nuit mais plus généralement de se promener et de se montrer. Ces mobilités peuvent ainsi être considérées comme des « mobilités de désenclavement » (Kokoreff, 1994), en tant qu'elles permettent de prendre temporairement quelque distance avec le quartier ; elles sont aussi des « mobilités de réassurance » (*Ibid.*), car elles sont structurées par un nombre limité de lieux qui ont pour qualité de leur être familiers (les Champs Elysées, la place de Clichy, Châtelet-les-Halles, Montparnasse).

1.1.3. Les « anciens »¹ : du repli à la distanciation par rapport au quartier

L'avancée en âge provoque deux évolutions du rapport au quartier. La première correspond à un repli sur le quartier : n'ayant pas d'activité professionnelle, de rares loisirs et peu de connaissances hors de leur quartier, ces personnes « se rouillent »². Les lieux de rencontre des membres de leurs réseaux relationnels sont moins exposés (cafés ou domiciles des amis par exemple) que ne le sont ceux des plus jeunes :

« Dès que je me réveille, je prends ma douche et le café, je fais le ménage et tout ça. Et je sors soit pour les démarches, si j'ai des démarches. Sinon, y a rien à faire, je me balade, parce qu'il y a rien à faire ! Je me balade, je n'ai pas de travail, je découvre les villes... Enfin la plupart du temps, je ne sors pas de Clichy. Je vais dans les quartiers nord, Sanzino, Fournay, Chancelay les tours, là quand je sors... T'as vu le cimetière de Chancelay, y a un bar et là-bas j'ai des amis, je m'assois. J'ai des amis là-bas... Le soir, chacun rentre chez lui » (détenu, 38 ans, divorcé, 1 enfant, sans emploi, 10^e incarcération).

À l'inverse, d'autres enquêtés décrivent une distanciation de l'espace public de leur quartier et des sociabilités qui s'y déroulent. La situation familiale (mise en ménage avec enfants) et professionnelle (quelques-uns occupaient un emploi au moment de leur incarcération) explique sans doute cet éloignement du quartier. La professionnalisation de leurs activités délinquantes influence aussi leur mode de vie en leur faisant adopter les apparences d'une vie qualifiée d'« ordinaire », en termes d'horaires (calqués sur les horaires de bureau) et de lieux pratiqués (éviter par exemple les points de vente de drogue et les lieux trop surveillés par la police). Si leur réseau relationnel est davantage détaché de la « rue » que celui des précédents enquêtés, leur résidence est malgré tout généralement localisée dans ou à proximité du quartier dans lequel ils ont grandi. C'est d'ailleurs toujours à cet espace qu'ils font référence quand ils se présentent et c'est dans ce quartier qu'ils gardent leurs plus proches amis.

Contrairement aux plus jeunes, la ville n'apparaît pas systématiquement associée à Paris : elle peut correspondre au centre-ville de la commune de résidence mais aussi au centre commercial (de type *mall*). Ils distinguent les sorties en compagnie de leurs amis dans des boîtes de nuit, de moins en moins fréquentes, des sorties en famille (au square, au centre commercial) ou pour rendre visite à des membres de la famille élargie résidant dans d'autres

¹ La catégorie d'« anciens », expression vernaculaire dans les quartiers populaires et en prison, regroupe les enquêtés trentenaires ou plus âgés, ayant souvent un passé carcéral conséquent.

² Expression employée par les enquêtés pour rendre compte de l'ennui, de l'oisiveté, de l'immobilité et finalement de l'absence de perspectives.

communes d'Île-de-France. Leurs discours dégagent finalement une certaine lassitude et un regard critique sur l'univers de leur jeunesse :

« Ça va, le monde de la cité, moi ils me connaissent, je les connais. Ça va. J'ai plus besoin de faire mes preuves. Ils savent. Maintenant quand j'allais là-bas [dans mon quartier], j'allais voir des gens de ma génération, j'allais dans les cafés. Mais je traînais plus. Parce que maintenant c'est la nouvelle génération, ils ont 20 ans, je ne vais pas être dans les halls avec eux comme ça. J'ai plus l'âge » (détenu, 30 ans, célibataire, sans enfant, infographiste, 3^e incarcération).

Leurs discours soulignent également les contraintes de la « rue » :

« Là où j'habite, c'est... Je n'aime pas moi la mentalité. J'aime PLUS la mentalité des banlieues et tout ça. Ça fait mal à la tête, c'est toujours les mêmes trucs » (détenu, 29 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 10^e incarcération).

Ils éprouvent en effet une usure face aux épreuves morales et physiques induites par ce mode de vie et ces rapports sociaux : la violence, l'ennui et le stress, les dettes, les arrestations et les incarcérations :

« Je te jure que la police, le ghetto et tout ça là, j'en ai marre... » (détenu, 28 ans, en couple, 2 enfants, commerçant, 5^e incarcération).

Le quartier constitue finalement un point d'ancrage essentiel de la vie quotidienne antérieure pour une majorité d'enquêtés. Leur présentation du quartier et de sa place dans la ville en fait un espace « à part », tant du point de vue de la « culture » ou des styles de vie que des pratiques quotidiennes et de l'inscription des réseaux relationnels.

1.2. Le quartier : un espace sous surveillance

Les récits attribuent ensuite un caractère oppressant à la vie quotidienne dans le quartier, en raison d'un sentiment de surveillance et de contrôle. Le contrôle social est d'abord informel, essentiellement exercé par les pairs et le voisinage. Il est aussi formel, assuré par les représentants de diverses institutions sociales (école, police, justice, travail social). Ces deux processus, bien que de nature différente, visent à assurer la conformité des individus à des normes sociales et assignent des identités.

1.2.1. Les contraintes des réputations dans l'espace social local

La sociabilité de voisinage est génératrice de liens et de solidarités, de rôles et de réputations. Toutefois, ceux-ci participent au caractère oppressant de la vie sociale locale, au point de générer une impression d'enfermement :

« C'est comme si le quartier, c'était une grande pièce de théâtre, mais absurde. Et quand tu passes beaucoup de temps à jouer un rôle, à force, ça devient ta personnalité normale... Ouais, t'es enfermé dans ton rôle. T'es enfermé dans ton rôle. C'est que t'es mal dans ta tête, c'est que tu cherches de l'amour... Parce que souvent c'est ça, quand tu joues un

rôle, c'est pour être aimé » (ancien détenu, 25 ans, en couple, 1 enfant, sans emploi, 2 incarcérations).

Ces rôles représentent la manière dont chacun doit se comporter pour pouvoir être intégré dans son milieu social. Ils deviennent des carcans dès lors qu'ils sont vécus comme exogènes, imposés de l'extérieur et en décalage avec l'identité personnelle, une étiquette dont il est difficile de se départir et qui limite la gamme des comportements possibles. Autrement dit, la réputation impose à chacun d'être conforme à la norme du groupe et au rôle à y tenir.

Ces enjeux de réputation sont particulièrement écrasants, et ce d'autant que ces jeunes hommes se trouvent en situation de double contrainte : les valeurs qui fondent la renommée dans leur groupe de pairs entrent en effet en contradiction avec l'image qu'ils ont à tenir dans le voisinage en général. En témoignent les représentations du passage en prison :

« Dans le quartier, tout le monde sait que t'es en prison. Tout le monde, tout le quartier, toutes les familles, tout se sait au quartier... Chez nous les jeunes, tu vas en prison, ça choque plus personne, y a plus de "Ah le pauvre il est en prison". Carrément ça rigole "Non, lui, il est tombé lui ? Aaaaah le pauvre, ah il va s'accrocher !". C'est normal, c'est banal maintenant. Mais pour les familles, c'est différent. C'est une honte, c'est mal vu quand même. Ma mère, quand elle rencontre les autres, c'est sûr elle a honte, elle sait que les autres daronnes elles doivent dire "Ah, son fils, il a mal tourné" ou je ne sais pas quoi "Elle a mal élevé son fils" » (détenu, 19 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 2^e incarcération).

Le comportement de ces jeunes étant perçu comme l'expression des capacités éducatives de leurs parents, ils se doivent notamment de masquer leurs activités délictueuses pour ne pas être considérés comme de « mauvais garçons » :

« Là où j'habite là, t'as des vieilles, des commères. [...] Tout se sait au quartier, les gens parlent, on connaît chaque famille, chaque histoire de chacun tout le monde sait. Donc, faut être discret » (détenu, 24 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

En entretien, les enquêtés relatent ainsi les différentes techniques mises en œuvre pour camoufler leurs activités délictueuses auprès de leur voisinage et *in fine* de leur famille. La dissimulation consiste d'abord à déjouer la surveillance permanente dont ils se sentent l'objet :

« Je vendais en bas de chez moi ! [...] Au-dessus, il y a un balcon et c'est chez moi. En fait, tout ça c'était une coursive, comme dans les prisons mais dehors. Ma mère, elle ne peut pas me voir, à part si elle sort sur la coursive, là elle voit tout. [...] Donc la journée, je suis derrière, parce que même y a beaucoup de gens qui rentrent et qui sortent et t'es pas tranquille. Le soir, je me mets devant, mais sous le porche, comme ça [ses parents] ils ne peuvent pas me cramer parce que je suis en dessous. Ils ne peuvent pas. Ils ne peuvent pas me voir [quand je suis sous le porche] » (détenu, 24 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 3^e incarcération).

Cette dissimulation des activités, qui vise à préserver la réputation auprès du voisinage, passe également par l'endossement d'un rôle, l'exemple le plus fréquemment cité étant celui du « bon voisin » qui tient la porte d'entrée de l'immeuble et aide les personnes âgées et les mères de famille à porter leurs sacs de courses.

Le contrôle social informel participe à donner son sens et à délimiter le quartier qui se fait « tribunal de l'opinion publique » (Pitt-Rivers, 1966) voire « espace disciplinaire où chacun est le surveillant de l'autre » (Pétonnet, 1982, p. 173). Dans cet espace refuge, le pouvoir des uns et des autres s'exerce sous la forme de la surveillance où « chacun est sous le regard de l'autre. Et par l'intermédiaire de la rumeur, les histoires des habitants sont collectivement évaluées, jugées, sanctionnées. Les mots et les regards constituent ainsi dans un double mouvement les frontières physiques et symboliques du quartier » (Milliot, 1995).

1.2.2. Des espaces en tension avec les institutions

Le contrôle social informel participe du sentiment qu'ont les enquêtés de résider dans un espace particulier et d'y être particulièrement surveillé ; il est renforcé par le contrôle social formel exercé par les représentants de diverses institutions (école, police, justice, travail social).

Un faible nombre d'enquêtés a atteint le lycée et encore moins les études supérieures. Leur rapport à l'institution scolaire est souvent abordé spontanément au regard de ma situation de doctorante. Ces comparaisons sont pour eux l'occasion de déclarations « anti-école » (Willis, 2011 [1977]), d'aborder un manque d'intérêt porté à la majorité des cours qui y ont été suivis, un refus du travail scolaire, des comportements d'évitement (absentéisme) mais aussi des perturbations des cours ou du fonctionnement de l'établissement. Si tous les jeunes en échec scolaire ou désinvestis de l'école ne sont pas délinquants, les difficultés scolaires et l'intériorisation du stigmate de mauvais élève finissent par leur faire adopter des pratiques déviantes allant à l'encontre des normes scolaires (Esterle-Hedibel, 2007). Gérard Mauger schématise ainsi le cursus qui correspond à celui qui semble avoir été suivi par la majorité de mes enquêtés : « des mauvaises notes aux bêtises, des bêtises aux absences, des absences aux convocations, des convocations aux problèmes avec la police, de la police à la justice » (Mauger, 2009).

« [J'ai arrêté l'école] en 5^e. J'avais redoublé une fois ou deux fois je crois... Deux fois en fait. J'avais 13 ans je crois. Les profs, ils me harcelaient, ils me viraient tout le temps pour rien. Après j'y allais plus, j'ai arrêté. Après j'ai fait une année de préapprentissage, et une année d'apprentissage et après j'ai arrêté encore. Je n'ai pas fini mon apprentissage. J'ai craqué, c'était dur, on m'exploitait. Je devenais ouf. Je gagnais 320€ par mois, c'est une misère » (détenu, 19 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

Dans ces récits, le collège est finalement présenté comme une première expérience de violence symbolique institutionnelle.

Pour les enquêtés, l'incarcération s'inscrit en outre dans le prolongement de confrontations et de contrôles routiniers par la police :

« À chaque fois [mes problèmes] c'était avec la même BAC [Brigade Anti-Criminalité]. Parce qu'indirectement, on a grandi avec ces gens-là. Parce que depuis petits ils nous connaissent. Donc ils savent comment nous prendre. Moi, comme ils n'aiment pas ma famille, ça fait des années et des années qu'elle est connue pour ça [trafic de stupéfiants]. Et bien quand ils me voient moi, ils disent "Ah, c'est le cousin de tac !". Et après, ils en ont après moi... Ça fait qu'à chaque fois je m'embrouillais avec eux » (détenu, 27 ans, célibataire, sans enfant, intérimaire, 2^e incarcération).

Quelles que soient l'ampleur et la nature des activités délictueuses, les récits corroborent les conclusions des travaux menés sur la police dans les quartiers populaires qui soulignent les tensions et les interactions conflictuelles continues. Les contrôles d'identité quotidiens et les perquisitions jugées abusives sont vécus comme du harcèlement et les policiers perçus comme les garants d'un ordre social injuste et, pour beaucoup, raciste (Mucchielli, Mohammed, 2007 ; Fassin, 2011). Pour limiter les contacts avec les policiers et déjouer leur surveillance, un « jeu du chat et de la souris » se met en place, qui s'appuie sur un usage des recoins, des angles morts, des cachettes :

« Si jamais les keufs ils viennent : boum, tu rentres dans le bâtiment et tu ressorts. "Vas-y tu veux m'emmener où ?", c'est un jeu, tac tac tac ! On se faufile, comme là là ! » (détenu, 19 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

À l'omniprésence des policiers s'ajoutent d'autres acteurs participant à la production du sentiment qu'ont les enquêtés de résider dans des territoires sous contrôle. Certains de ces acteurs institutionnels sont proches et interagissent directement avec eux (agents de médiation, travailleurs sociaux, agents scolaires, acteurs associatifs), d'autres sont plus lointains (élus). Mais tous inspirent une certaine méfiance :

« L'assistante sociale, elle te convoque, elle te pose des questions. Tu racontes ta vie pendant des heures, elle, elle t'écoute, elle écrit, c'est comme si elle te juge. Faut lui amener des papiers. Mais ça ne suffit jamais, donc elle te fait revenir. Ça recommence... Et en fait il se passe rien, c'est du pipeau ! C'est juste pour te surveiller ! » (détenu, 24 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 2^e incarcération).

Ils s'interrogent sur l'utilité de ces interventions et se méfient de l'appareil administratif jugé intrusif ; ses agents sont soupçonnés d'être des espions voire de collaborer avec les policiers et les juges :

« Les éducateurs, les assistantes sociales, j'en ai vu mais vas-y, ils servent à rien... Ils nous collent des étiquettes, ils... Ils parlent avec les flics des fois, tu les vois, ce n'est pas... Moi j'évite. [...] Tu ne sais pas ce qu'ils disent. L'éducateur, quand tu le vois, il te pose des questions, assez... privées tu vois. Après tu le vois discuter avec le flic, tu ne sais pas ce qu'ils disent ! » (détenu, 19 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 2^e incarcération).

Les différents propos relatés dans cette sous-partie rendent compte d'un écart entre l'identité revendiquée par soi et les multiples identités attribuées par les pairs, les voisins et les acteurs institutionnels. Ils donnent à voir les techniques mobilisées pour réduire ces tensions (essentiellement par l'évitement et l'endossement d'un rôle). Ils montrent aussi que les quartiers d'où sont originaires les enquêtés ne se caractérisent pas par une absence de vie sociale et une désertion des institutions, mais qu'au contraire se dégage un sentiment de trop-plein de relations finalement perçues comme pesantes. Enfin, les enquêtés partagent un sentiment commun de rejet (échec scolaire, difficultés d'insertion professionnelle, harcèlement policier) : ils portent un regard désenchanté sur les institutions, qui sera renforcé par leur incarcération.

1.3. Trajectoire carcérale et effet de destin

Pour une majorité des enquêtés, le passage en prison est un évènement prévisible voire attendu : les contacts répétés avec les autorités policières font de l'incarcération une menace pour l'avenir. De plus, l'incarcération de proches (frères, amis, voisins) insère la prison à leur espace vécu dès leur plus jeune âge :

« J'ai grandi qu'avec des gens... Mes frères et tout, ils y sont tous allés [en prison], la plupart. [...] Voilà, c'est depuis qu'on est petit quoi, il y a des grands et voilà tout le monde en parle [de la prison] dans la cité. Tout le monde le dit dans les cités. Donc voilà, quand on est jeune, on est habitués au commissariat, aux gardes à vue, vous voyez ce que je veux dire ? C'est des expériences, arrivé à un moment, tu sais que tôt ou tard ça va arriver quoi... » (détenu, 24 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

Ces récits se structurent autour d'un « effet de destin », d'une expérience carcérale « narrée comme un épisode inévitable, ou normal, d'une trajectoire de vie » (Chantraine *et al.*, 2008, p. 306). Ce fatalisme dans le récit de vie s'observe aussi ailleurs dans d'autres trajectoires à distance du monde carcéral, à l'instar de celles des travailleurs népalais décrites dans ce livre par Tristan Bruslé, qui rapporte comment la pression d'émigrer est vécue par ses enquêtés comme un évènement inéluctable. Pour les détenus, ce destin est individuel mais aussi familial et collectif. L'incarcération de membres de la famille a d'ailleurs parfois été l'occasion d'être confronté pour la première fois à l'espace carcéral par les visites rendues au parloir.

Les analyses que les détenus originaires de quartiers populaires font de leurs parcours individuels tendent plus généralement à les replacer dans un cheminement collectif : ils mettent en évidence un effet de destin étroitement lié à un effet de contexte, un lien entre environnement résidentiel et trajectoire carcérale. Cet effet de contexte, à l'origine d'un sentiment d'injustice, prend plusieurs formes (Bony, 2016b). Les premières mises en cause de l'environnement résidentiel se traduisent tout d'abord par les récits d'engagement dans la délinquance. De nombreux détenus présentent leur milieu de vie comme criminogène, évoquent l'influence de leur fratrie et des « anciens » ainsi que l'engrenage par leurs pairs :

« Peut-être que si j'avais grandi dans une petite ville, une petite campagne, je n'aurais pas eu toutes ces galères. En fait, c'est l'environnement parce que dans l'équipe [i.e. le

groupe d'amis] y a de tout : il y a des Noirs, des Blancs, des Arabes. Et on est tous pareils. Ça veut dire que si ça se trouve, tu nous aurais mis ailleurs, dans un autre contexte, dans un autre environnement, on serait bien. Comme on a grandi dans la cité, et tout ça... C'est l'environnement qui a fait qu'on est là. Ça, c'est mon explication. Je suis sûr que si j'avais grandi dans une autre ville, dans un autre environnement, peut-être que j'aurais eu une autre vie. Mais l'environnement, la famille, les frères en prison : tu vois, c'est tout le contexte qui m'a mis dedans » (détenu, 30 ans, en couple, 1 enfant, sans emploi, 3^e incarcération).

Dans la même logique, d'autres décrivent des différences géographiques de réussite scolaire et d'accès à l'emploi ou au logement : « y a pas de réussite dans les quartiers », « [selon l'endroit où tu habites], l'enseignement, il n'est pas de même qualité », « y a pas de boulot pour nous ». Ces discours présentent finalement la délinquance comme la réponse plus ou moins volontaire aux inégalités territoriales subies.

Dans un deuxième type de discours, les détenus dénoncent un effet d'adresse qui orienterait négativement leur devenir pénal aux différentes étapes du processus qui mène en prison. Les propos dénoncent le comportement des policiers à l'égard des « jeunes de quartiers », tout comme des différences de traitement lors du jugement puis de la libération. Les peines prononcées seraient plus lourdes :

« Ils vous jugent par rapport à l'endroit où vous habitez et ce que vous avez déjà fait dans votre vie. L'endroit où vous habitez ça joue énormément. Je peux vous assurer que si je ne leur avais pas dit que j'habitais à Bagneux mais que je leur avais dit que j'habitais à Versailles, je vous assure que ça aurait tout changé. Ça aurait tout changé. Je ne le perçois pas, je le vois au quotidien. Ils ne traitent pas tout le monde pareil. Selon l'endroit où on habite, ils traitent différemment » (détenu, 28 ans, en couple, 2 enfants, commerçant, 5^e incarcération).

Les aménagements de peine seraient également plus difficiles à obtenir :

« Tout ce que je demande [notamment une libération conditionnelle], c'est refusé, c'est non. Mais le pourquoi du comment, ils ne me le disent jamais. Ils se cachent derrière "Risque de récidive, habite zone à trafic, lieu dangereux, lieu dangereux" » (détenu, 29 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 10^e incarcération).

Le dernier type de discours sur cet « effet de destin » lié au lieu de résidence d'origine décrie les effets pervers et structurellement discriminants, injustes et excluants des rapports sociaux. Ces analyses sont plus ou moins politisées et accusent « le système », « l'État », « la France » de mettre à l'écart, voire d'abandonner certains territoires et les individus qui y résident :

« Nous on est des pions. C'est l'Etat qui contrôle tout. Nous, on est leurs cobayes à tous ces gens-là. On le sait, les politiciens, c'est les plus grands escrocs mais eux, on ne les voit jamais en prison. Ils te caressent dans le sens du poil et ils t'endorment pour te la faire à l'envers. On connaît la technique ! C'est tout ça qui fait que nous, on est destinés à la prison, on est des pions dans le système » (détenu, 21 ans, en couple, sans enfants, intérimaire, 2^e incarcération).

La prison est ainsi présentée comme un horizon inéluctable (Chantraine, 2004), un destin social des individus qui est aussi le destin du quartier. En attribuant une dimension collective à ce qu'ils vivent, les détenus désingularisent leur expérience et leur parcours individuel et les intègrent dans une culture et un mode de vie présentés comme typiques de certains territoires. Ces derniers sont alors perçus comme un inévitable sas d'entrée en prison.

II. L'expérience du quartier comme capital symbolique en prison

Cette seconde partie a pour enjeu de saisir comment la socialisation passée dans le quartier, les compétences et modes de vie qui y sont acquis, agissent sur la manière de vivre et de rendre compte de l'expérience carcérale. Un débat a longtemps agité la sociologie carcérale : il oppose le modèle de la « privation », dans lequel l'adaptation des détenus à l'univers carcéral est décrite comme relevant des conditions matérielles et relationnelles de l'institution qui conduisent les détenus à développer des pratiques et des valeurs spécifiques (Clemmer, 1958 ; Sykes, 1958) et le modèle de l'« importation » qui analyse les conduites des détenus comme étant tributaires de valeurs externes, pré-carcérales, et ne résulteraient pas seulement de conditions inhérentes à la réclusion (Cressey, 1961). L'opposition entre la thèse de la privation et celle de l'importation est désormais relativisée : la compréhension de l'adaptation des détenus au milieu carcéral implique de prendre en compte ces deux dimensions (Dobbs, Waid, 2005).

Dans cette perspective, je montrerai que l'expérience du quartier constitue un capital symbolique pour les détenus, c'est-à-dire un ensemble de ressources diverses qui apportent reconnaissance et légitimation et qui facilitent l'insertion au sein de la population incarcérée. La perspective ici développée est complémentaire à celle de Caroline Touraut, dans cet ouvrage, qui montre que la rue est un identifiant négatif des « jeunes » par les détenus les plus âgés. En prison, ce capital symbolique peut être appréhendé sous deux angles : le « capital guerrier » et le « capital d'autochtonie ». Le « capital guerrier », acquis dans le quartier d'origine considéré comme un cadre de socialisation, est constitué de l'ensemble des ressources que procure l'expérience de la vie en quartier populaire et plus spécifiquement l'expérience de la « rue » (Sauvadet, 2006). Cette dimension du capital symbolique se réfère moins à un lieu d'origine précis qu'à une communauté de situations, de modes de vie et d'expériences dans les quartiers qui forment avec la prison un *continuum*. Le « capital d'autochtonie » renvoie à l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés et se réfère ainsi au quartier d'origine proprement dit (Chamboredon *et al*, 1985). Dans cette perspective, l'origine résidentielle constitue un principe de classement et d'identification. Les deux sous-parties qui suivent analyseront la façon dont ces deux capitaux sont mobilisés en prison.

II.1. Homologies entre le monde urbain et le monde carcéral

La continuité entre l'intérieur et l'extérieur est évoquée par les détenus qui soulignent les similarités entre la vie quotidienne et les rapports sociaux dans leur quartier et en prison. L'extrait suivant décrypte le processus selon lequel la sélection sociale et spatiale opérée par les instances du système pénal produit une population carcérale relativement homogène,

partageant certains modes de sociabilité au point que la prison finit par être assimilée à un « grand quartier » :

« La prison, c'est le quartier mais avec des mecs de tous les quartiers. Ce n'est pas ton quartier à toi. C'est un gros quartier, c'est un best of des quartiers, [...] c'est un grand quartier. Parce que tout se passe comme au quartier : business, ... Essentiellement du business... Galère, galère... Tu vois quand je traîne au quartier, les relations avec les gens, fraternité, rigolade, quand on galère au quartier, ben les gens ils vont acheter à manger et à boire. Bon, ici on a déjà mangé et bu. On descend avec à boire. On fait du sport, on rigole, on joue aux cartes comme au quartier, on rigole comme au quartier, "ça va ça gaze", tout ça. C'est pareil ! On se retrouve comme au quartier mais avec d'autres têtes ! » (détenu, 20 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

Finalement, la vie sociale en prison est présentée comme une exacerbation de celle du quartier (et plus spécifiquement de la « rue ») :

« C'est la loi du plus fort : c'est pire que dans le quartier, la prison » (ancien détenu, 52 ans, en couple, sans enfant, animateur social, 6 incarcérations).

Les rapports sociaux y seraient plus explosifs :

« En fait, pour définir la prison, je dirais que c'est comme si on était à la cité, mais c'est un concentré de cité, tout est plus intense. Les drogués sont plus drogués, les fous sont plus fous. Pour les embrouilles, ça peut partir d'une clope et ça peut aller jusqu'à des sommes de ouf ! » (Texte rédigé par un détenu, 22 ans, 2^e incarcération).

Cette comparaison explicite du quartier et de la prison est particulièrement mobilisée par les jeunes détenus ayant un faible passé carcéral. En effet, les détenus plus âgés, bien qu'étant également originaires de quartiers populaires, ont généralement un passé carcéral plus lourd et effectuent souvent des séjours plus long en détention : ils ont alors davantage tendance à se référer à ces précédentes expériences carcérales, en comparant notamment entre eux les différents établissements expérimentés. Il n'empêche qu'eux aussi, plus implicitement, recourent à une grille de lecture faisant écho aux rapports sociaux dans le monde de la « rue » pour rendre compte des rapports sociaux en détention.

Après avoir souligné l'importance du respect et de la défense de son honneur et les inflexions que cette considération connaît en détention par rapport à l'extérieur en fonction de l'âge des détenus et de leurs expériences antérieures, je montrerai comment les détenus expliquent mobiliser les compétences constitutives du « capital guerrier » pour subsister en prison, entre eux mais également face au personnel de surveillance.

II.1.1 « En quête de respect »³

Les détenus qui font l'expérience du *continuum* carcéral ont le sentiment de partager une origine commune :

³ Bourgois, 2001.

« Je pense que la plupart des gens, ils viennent de cités. Il n'y a que ça ici » (détenu, 43 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 4^e incarcération).

Cette appartenance à un même monde se traduit par le constat d'une identité partagée et plus généralement d'un état d'esprit similaire :

« [La première fois que tu arrives en prison] c'était plus en mode découverte. Tu vois l'impression ? Tu sais quand t'es en découverte, comme dans un pays étranger quand tu voyages. Tu regardes, t' observes leur mode de vie. Qui sont-ils ? Pourquoi ? Et à la fin tu t'aperçois qu'on est tous pareil » (détenu, 25 ans, en couple, 2 enfants, sans emploi, 2^e incarcération).

« En prison, tous ceux qui se retrouvent en prison, ils ont la même mentalité » (un détenu, 20 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

Tous insistent d'abord sur l'importance de l'honneur et du respect :

« La règle principale : c'est le respect. Même pas le respect, c'est naturel. Par exemple à l'extérieur tu peux avoir des histoires et ici ça peut continuer ou ça peut être plus calme. Mais si t'es un mec qui a pas d'histoires à l'extérieur, t'arrives ici, t'as juste à observer, c'est normal. Comme à l'extérieur ! » (détenu, 25 ans, en couple, 2 enfants, sans emploi, 2^e incarcération).

Si cet enjeu est central dans le champ relationnel du monde de la rue, la question du « respect » se reconfigure en détention. La défense de l'honneur et de la réputation y prend une importance accrue en raison de la promiscuité mais aussi parce que les détenus possèdent peu et finalement n'ont rien d'autre à défendre que la présentation d'eux-mêmes (Castel, Haroche, 2001, p. 60-61). Elle s'inscrit en outre dans des relations défensives. En effet, de multiples obstacles contraignent l'engagement dans les relations entre codétenus : le fonctionnement de l'établissement limitant les contacts interpersonnels, la promiscuité interdisant l'intimité et favorisant la rumeur, l'impossibilité de connaître ses interlocuteurs dans un contexte « normal ». Les relations sociales en prison sont donc structurées par un mode essentiellement défensif et méfiant :

« Ici, en prison, je suis plutôt distant. Ce n'est pas comme dehors. Les gens tu ne vas pas les voir, tu ne vas pas voir et parler avec n'importe qui. Donc voilà, je préfère, moi perso, je ne préfère pas trop me mélanger » (détenu, 20 ans, célibataire, sans enfant, animateur social, 1^{re} incarcération).

Cette attitude est aussi revendiquée par les détenus plus âgés :

« En promenade, il faut s'accommoder avec les jeunes... S'accommoder, c'est se faire respecter... Et pas trop se mélanger. Parce que quand ils prennent la confiance, ils pensent que vous êtes leur ami et n'y a des paroles qui ne vont pas... Il faut mettre de la distance avec les gens qui ne sont pas bien » (détenu, 43 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 5^e incarcération).

La prison est une « micro-société fortement introvertie [...], où chacun est constamment sous le regard des autres (détenus, surveillants, hiérarchie), où dominent les rapports de face à face et des relations personnelles fortes, parce que constitutives du seul espace social possible » (Chauvenet, 1996, p. 62) ; la question du « respect » renvoie alors avant tout à une forme de mise à distance des autres et à la protection de soi.

Les détenus les plus âgés (les « anciens ») déplorent souvent un changement de mentalité au sein de la population carcérale (« les mentalités étaient pas pareilles, à notre époque... », « la prison a changé », « avant c'était pas comme ça... ») : ils imputent au rajeunissement de la population carcérale la disparition de certaines valeurs assurant le respect et la solidarité entre détenus. Du point de vue des « anciens », les jeunes sont en effet généralement irrespectueux, c'est-à-dire agités, bruyants, arrogants et indisciplinés :

« Les jeunes, ils respectent rien. Ce n'est pas son jour de douche, mais il veut la prendre de force. Il n'a pas le droit d'aller au socio, il veut y aller » (détenu, 43 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 4^e incarcération).

Ce manque de respect s'observerait non seulement vis-à-vis du personnel de surveillance mais aussi entre détenus :

« Aujourd'hui, les jeunes ils respectent plus rien. C'est les jeunes, je ne sais pas, on va dire, ils ont été éduqués à l'américaine, y a pas de respect, ils s'insultent entre eux, ils vous insultent » (détenu, 32 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 5^e incarcération).

Si les discours de ces « anciens » décrivent une forme d'anomie et une désorganisation globale de la détention imputable aux jeunes, il me semble qu'il faut plutôt y voir un conflit de normes. Pour reprendre la distinction opérée par Norbert Elias et John L. Scotson (1997 [1965]), on peut en effet analyser ce clivage générationnel comme l'expression d'une configuration relationnelle distinguant les « établis » et les « marginaux ». Les détenus les plus âgés forment le groupe des établis : ils ont une grande connaissance de la prison (notamment les établissements pour peine), revendiquent l'appartenance à une communauté de normes (une certaine éthique de la délinquance et de la vie en détention, se référant à une « culture carcérale à l'ancienne ») et se construisent une image à partir de leurs membres exemplaires (la minorité nomique constituée par l'« élite délinquante »). Ils voient leur position dominante convoitée par les détenus plus jeunes, particulièrement nombreux en maison d'arrêt (dans l'établissement étudié, plus de 60% des détenus ont moins de 30 ans) et visibles dans les espaces communs de la prison. Ces jeunes représentent alors des *outsiders*. Ayant pour référentiel leur mode de vie pré-carcéral à l'extérieur, ils sont décrits par les détenus plus âgés à partir des caractéristiques des plus mauvais éléments (leur minorité anomique, constituée par les jeunes « sauvages » et « irrespectueux »). La vie quotidienne en prison serait finalement plus fragmentée et imprévisible qu'autrefois et les limites du respect sans cesse éprouvées.

En conclusion, les atteintes au respect regroupent l'ensemble des offenses à l'intégrité physique et morale des individus : les bousculades, agressions physiques, vols, insultes, ragots

ou regards de travers, des comportements considérés également comme irrespectueux à l'extérieur. A cela s'ajoute, en raison de la promiscuité en détention, toute attitude qui affecte le bien-être des codétenus (faire du bruit, ne pas respecter les horaires et perturber le bon déroulement de la journée carcérale).

II.1.2. Mobiliser son « capital guerrier » pour défendre son honneur en détention

Outre la mise à distance et l'évitement des autres, l'imposition du respect en détention semble reposer sur les mêmes logiques que dans la « rue » : la force physique et l'intimidation, l'apparence et les attributs statutaires de la réussite, la ruse et le faux-semblant.

Le recours à la violence physique est l'ultime moyen de répondre aux offenses afin de ne pas perdre la face et de ne pas devenir un bouc-émissaire :

« Un jour, on va te bousculer dans l'escalier et tu vas rien dire par exemple. Le lendemain, il va revenir pour te prendre des cigarettes, il va croire que tu ne vas rien dire. Donc si tu le dis pas, ça veut dire que t'as un statut de victime, t'as un statut de tête de turc on va dire, on s'acharne sur toi. Donc en vrai, c'est... le bouclier d'Achille ! Tu vas au conflit une fois pour que ça ne se reproduise pas après. En fait c'est : tu marques tout de suite le... A Meaux je me suis battu, v'là des fois, malgré qu'il y avait des mecs de mon quartier et tout ça, je me suis déjà retrouvé tout seul à me battre » (détenu, 20 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

En sus de ces affrontements directs, la conservation du respect par autrui est assurée par des signaux préventifs directement visibles. La carrure physique s'avère par exemple particulièrement dissuasive, d'où l'importance que prend la pratique de la musculation en prison (Sempé *et al.*, 2010). L'enjeu est de montrer une figure honorable en se présentant comme un « bonhomme » qui traverse l'épreuve de l'incarcération « la tête haute ». Pour ce faire, la plupart des détenus s'entendent pour dire qu'une part de faux-semblant affecte nécessairement les relations sociales :

« Les petits jeunes, quand ils arrivent, c'est soit ils font une grosse dépression, soit ils sont entre amis mais entre eux ils jouent tous un rôle. Chacun montre qu'il est bien, mais en fait sache que chacun n'est pas bien. Mais comme ils sont jeunes, ils sont là, ils jouent un rôle, tout va bien, ils rigolent entre eux » (détenu, 30 ans, en couple, un enfant, sans emploi, 3^e incarcération).

On retrouve dans ce propos l'idée d'un confinement dans des rôles, tel qu'il est aussi ressenti dans le quartier, ainsi que la nécessité de se construire une identité de « dur ».

Les attributs statutaires de la réussite permettent également d'imposer le respect : en détention, ils reposent sur la possession de nombreux produits cantinés⁴ et par le port régulier de vêtements neufs, révélateurs d'une sociabilité et d'un soutien extérieurs importants :

⁴ Le service de cantine permet aux détenus d'acheter des produits courants (d'hygiène, d'entretien, alimentaires) en complément de ceux fournis par l'administration pénitentiaire, ainsi que des journaux, du tabac, etc. L'achat se fait par bon de commande et les produits sont livrés en cellule.

« En fait, tout est dans l'apparence, ils veulent montrer "J'ai ci, j'ai ça". [...] Moi ce que je voulais, le minimum, c'est ma télé, et quelques cantines, c'est tout. Je ne suis pas difficile. Y en a ils veulent la télé, ils veulent le dernier poste, ils veulent le dernier ventilateur... Ils veulent se montrer. Mais c'est dans cette vie, même en prison, les gens ils te jugent à ton apparence. Ça veut dire qu'ils voient que t'es en prison, t'es propre, c'est comme ça qu'ils te respectent. C'est malheureux mais c'est comme ça. Si t'as rien, t'es rien dans cette vie. Si t'as l'air d'un pouilleux, tu seras un pouilleux. Personne va te respecter, mais vraiment personne » (ancien détenu, 25 ans, en couple, un enfant, intérimaire, 2 incarcérations).

L'accumulation de richesses matérielles est un moyen d'accumuler du pouvoir symbolique comme « pouvoir de faire reconnaître le pouvoir » : la dépense démonstrative représente « une sorte d'auto-affirmation légitimatrice par laquelle le pouvoir se fait connaître et reconnaître » (Bourdieu, 1980, p. 226-227).

Si la plupart des détenus partagent une même lecture des rapports sociaux en détention et des moyens d'y prendre place, ils mettent en œuvre des stratégies différentes selon leur profil, leur parcours et leurs dispositions personnelles. N'ayant pas réalisé d'enquêtes dans les quartiers de mes enquêtés, en amont de leur incarcération, je n'ai pas pu observer leur positionnement dans les sociabilités locales au-delà de ce qu'ils m'en disent en entretien. Les récits ont toutefois tendance à mettre en avant des formes de continuité dans les modes d'expression de leur « capital guerrier ». Ben m'explique ainsi se battre régulièrement à l'extérieur en raison de dettes qui tardent à être réglées (lui-même étant alternativement le débiteur et le créateur, et donc l'agresseur ou l'agressé) ; en détention, il se retrouve à nouveau impliqué dans de nombreuses bagarres : « Tous les jours, je me bagarrais avec un détenu ici ». Suite à une altercation avec un détenu qui lui devait un paquet de cigarette, il a été confiné dans sa cellule par l'encadrement de l'établissement (mesure « alternative » au placement en quartier disciplinaire). Aimant évoquer son passé faste (soirées en boîte de nuit, voyages dans des pays exotiques, nuits dans de grands hôtels, location de voiture de luxe, etc.), Kevin adopte toujours une attitude de démonstration de ses signes de richesse en détention : il porte régulièrement des vêtements neufs et s'attache à rester à la mode (il se change généralement trois fois dans la journée), il cante des denrées alimentaires en quantité excessive et fait régulièrement « don » de cigarettes ou de canettes de soda à des co-détenus.

À l'inverse, d'autres détenus ont été amenés à revoir le mode d'expression de leur capital guerrier. Karim, qui se décrivait comme particulièrement respecté dans son quartier (notamment via un réseau d'amis soudés), a par exemple connu une « descente aux enfers » en détention où il se fait chahuter par d'autres détenus (« Ils veulent des cigarettes donc j'arrête de cantiner des cigarettes... ») : il cherche à éviter le contact (« Moi, je parle à personne. Moi, je suis tout seul. Je parle au chef, au CPIP [Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation], c'est tout »).

D'autres encore, peu investis ou marginalisés dans l'espace des sociabilités locales de leur quartier d'origine, sont parvenus à gagner le respect de leurs codétenus. Par exemple Yanis, un jeune détenu incarcéré pour la première fois, ne participait pas aux sociabilités de « rue » dans son quartier (« Je trainais pas... Je ne côtoyais pas les gens qui allaient en prison. Je côtoyais des gens raisonnables ») et était malmené par d'autres détenus (« Au début, je me

suis fait beaucoup racketter »). Il s'est peu à peu aguéri en participant à plusieurs affrontements pour cesser d'être une cible récurrente. Quant à Rachid, marginalisé à l'extérieur en raison de son alcoolisme (il est typiquement un « ancien » qui « se rouille » dans son quartier), il est parvenu à s'intégrer et à être respecté en détention. Chargé du ramassage des poubelles, il était au début de son incarcération évité par la plupart des détenus car associé à la saleté et aux mauvaises odeurs (« Il y en a qui ne me serrent pas la main. Parce qu'ils pensent que quelqu'un qui travaille dans les poubelles, ça pue »). Toutefois, grâce à son maigre salaire, il cantine de nombreuses denrées qu'il n'hésite pas à partager avec ses codétenus. Son travail, qui l'amène à circuler relativement librement dans l'établissement, lui permet aussi de participer aux réseaux d'échanges et de trafics : il est ainsi parvenu à se faire reconnaître et respecter par ses codétenus.

Finalement, la mobilisation du « capital guerrier » constitue une « défense contre la souffrance » utile pour « s'imposer » et par conséquent « exister » (Sauvadet, 2006, p. 204). Elle permet d'abord l'interruption des offenses : les personnes qui parviennent à imposer le respect ne sont pas malmenées par leurs codétenus et peuvent donc sortir de leur cellule sans craindre d'être agressées et nouer des relations. Le capital guerrier se convertit ensuite en services rendus et en biens prêtés, ce qui se traduit notamment par des interactions spécifiques. Lors des entretiens avec Kevin, nous sommes régulièrement interrompus. D'autres détenus frappent au carreau de la porte pour le saluer, lui serrer la main ; ils montrent une certaine fierté à être proches de lui ; on vient régulièrement lui « donner » des paquets de cigarette. Avant l'un des entretiens, il impose d'un regard à un détenu de lui libérer une place sur un banc ; en cellule, il domine son groupe de codétenus en les obligeant à une certaine rigueur dans la gestion de cet espace (la répartition des tâches ménagères, le choix des lits occupés et des programmes télévisés visionnés, etc.). De même, Rachid, après avoir incendié sa cellule, a bénéficié du soutien matériel de ses codétenus qui lui ont procuré des denrées alimentaires en attendant que ses produits cantinés ne lui soient livrés (café, sucre, produits d'entretien).

Le « capital guerrier » offre donc des « compétences intégratives » (Bouillon, 2009) qui permettent aux détenus de faire leur place en détention, de s'y constituer des réseaux relationnels et de bénéficier d'avantages symboliques et matériels qui atténuent la pénibilité de l'expérience carcérale. Il n'est pas possible d'affirmer que ce capital a totalement été acquis à l'extérieur. Cependant, les détenus qui n'appartiennent pas à ce monde social, qui n'ont pas connu d'incarcération antérieure et qui ne font pas l'expérience du *continuum* carcéral (car ne résidaient pas dans des quartiers populaires à fort taux de détention avant leur incarcération) expriment à l'inverse les difficultés qu'ils rencontrent pour s'intégrer en détention. Ils décrivent la prison comme un monde à part, auquel ils se sentent totalement étrangers, en raison non seulement des contraintes institutionnelles mais aussi des rapports sociaux entre détenus :

« Moi, ce que je trouve dur ici c'est les jeunes... Et les moins jeunes aussi mais c'est... Comment dire, c'est très tactile, enfin pas tactile mais physique, enfin une façon de se montrer physiquement. Vous avez pu le voir tout à l'heure avec le jeune [nous avons assisté ensemble à une altercation entre deux détenus], le ton monte très vite, ils bombent leur torse, ça se pousse, ça se bouscule... C'est ça... Ici, c'est comme des coqs, mais

comme il n'y a pas de filles à séduire, ça fait des coqs de combat ! » (détenu, 43 ans, marié, un enfant, chauffagiste, 1^{re} incarcération).

La difficulté éprouvée pour s'adapter au milieu carcéral est expliquée non seulement par une différence d'âge, mais aussi par une différence de provenance géographique et sociale :

« Ici comme ça ressemble à un HLM, ou que ça ressemble à une construction du marché de la cité, ils retrouvent des choses inconsciemment de la cité. Et ils continuent avec un comportement de la cité [...]. Une directrice à Fresnes avait dit “je ne comprends pas, vous êtes assez intelligent, vous devriez pouvoir vous adapter”. Je me suis adapté dans ma carrière au Canada ou aux Antilles, mais ici je n'arrive pas à m'adapter comme j'ai réussi autre part » (détenu, 47 ans, veuf, 2 enfants, ingénieur, 1^{re} incarcération).

Ainsi, on peut au moins affirmer que la socialisation à la « culture de rue » avant l'incarcération permet aux détenus qui font l'expérience du *continuum* carcéral d'être moins déstabilisés que les autres détenus lors de leur première confrontation à l'univers carcéral.

II.1.3 Les surveillants, policiers de l'intérieur ?

Ce *continuum* des rapports sociaux entre la « rue » et la prison s'observe non seulement entre détenus mais aussi dans leurs représentations des forces de l'ordre. L'expérience du *continuum* carcéral confère en effet des compétences dites « transactionnelles », « suscitées par le face-à-face avec l'ordre institué » et qui « relèvent de la capacité à maîtriser des normes institutionnelles, à anticiper le comportement d'un agent et à modeler son attitude en fonction de ces deux dimensions » (Bouillon, 2009, p. 193). Ces détenus avaient des contacts réguliers avec les policiers et entretenaient avec eux des rapports familiers et parfois tendus : ils reproduisent ce comportement avec les surveillants, considérés comme les « policiers de l'intérieur » :

« [Avec les surveillants], moi j'ai trouvé la technique, faut pas être “Ouais, surveillant, nanani, nanana” [en criant]. En fait faut s'approcher doucement de lui, tu lui parles dans l'oreille. Quand tu parles plus calmement aux gens, bizarrement, ils sont plus attentifs. Tu vois ? Je lui parle à l'oreille “surveillant, nanani, nanana” [en chuchotant]. Tu le brosses dans le sens du poil. Mais on dirait que tu lui fais de l'hypnose et il te laisse faire ce que tu veux. Moi, c'est ça ma technique. C'est comme les policiers, si tu fais le mec “Ouais...” [en criant], orgueilleux, tu vois ? En fait ce n'est pas ça, quand tu croises un flic faut dire “Bonsoir monsieur l'agent”, et leur parler. C'est ça la technique ! » (détenu, 22 ans, en couple, un enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

L'habitude des contacts avec les forces de l'ordre confère aussi des compétences spatiales : nombre des détenus expliquent mettre en œuvre les mêmes tactiques qu'à l'extérieur pour déjouer leur surveillance :

« [Pour se balader], c'est comme dehors. Tu regardes si les flics sont là pour voir si ça passe. Là c'est pareil, on regarde et on tente le coup » (détenu, 21 ans, en couple, sans enfant, sans emploi, 2^e incarcération).

Ces détenus puiseraient dans leurs expériences passées de la contrainte et du contrôle institutionnel en ville pour s'adapter à la situation carcérale :

« Les caméras, j'y fais attention mais je les sens pas plus que ça... J'y fais attention parce que c'est une déformation professionnelle. Sans plus. Je les repère. Je me suis toujours méfié des caméras » (détenu, 34 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 4^e incarcération).

Toutefois, la dépendance vis-à-vis des surveillants est telle en prison (pour sortir de cellule, pour obtenir quelque chose...) que les rapports qui s'instaurent avec eux diffèrent de ce que les détenus disent de leurs rapports avec la police à l'extérieur :

« Ce qui est plus dur en prison, pour moi, c'est la constante dépendance des surveillants. Parce qu'on dépend d'eux. C'est leur travail malheureusement à eux. Ils ont pris une peine eux aussi. Ils signent pour 25 ans, 10 ans, 15 ans. Même eux, ils sont en prison, comme nous, malheureusement ils travaillent ici. On dépend d'eux... » (détenu, 19 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 2^e incarcération).

Les récits nuancent donc l'idée d'un fossé infranchissable entre détenus et surveillants alors que celle-ci apparaît clairement dans les récits relatifs aux rapports entretenus avec les policiers. Plusieurs enquêtés reconnaissent une relative proximité avec certains d'entre eux (« Les surveillants, ils ont notre âge, c'est à peu près la même génération. Ils peuvent nous comprendre un peu », « C'est des êtres humains, c'est des jeunes comme nous ») et certains entretiennent avec eux des rapports personnalisés ou négociés.

L'analyse de la reproduction en milieu carcéral, certes déformée, des rapports sociaux de « rue » (entre pairs et avec les représentants des forces de l'ordre) présente le risque d'une certaine réification culturelle, en faisant notamment porter aux détenus la seule responsabilité des comportements parfois violents adoptés en détention (Chauvenet, 2011). Or, à l'extérieur, ces rapports sociaux s'inscrivent dans une logique de résistance dans un contexte de dégradation symbolique (Bourgois, 2001). L'incarcération s'inscrit dans la continuité des formes de répression éprouvées par ces personnes dans leur espace de vie habituel ; la prison finit par conséquent par symboliser l'oppression et l'injustice ressenties au quotidien à l'extérieur. C'est donc dans la même perspective oppositionnelle qu'est reproduit en détention ce mode relationnel. Ses formes d'expression y sont exacerbées car ce contexte institutionnel est particulièrement oppressant. En outre, les principes auxquels se réfèrent les détenus (se montrer fort, jouer un rôle, afficher sa réussite, ruser, etc.) ne constituent pas les règles d'un code figé et forgé collectivement pour réguler leur vie sociale en détention. Même si un nombre important de détenus fait des choix identiques, les lignes de conduites individuelles sont avant tout destinées à assurer à chacun sa propre sécurité.

II.2. Les réseaux d'interconnaissance par-delà les murs : un capital d'autochtonie

Les détenus franciliens résident majoritairement dans un nombre relativement limité de quartiers d'Ile-de-France au moment de leur incarcération. Or, en raison des logiques

d'affectation en maison d'arrêt qui répondent à une logique départementale⁵, les détenus originaires de tel ou tel quartier sont souvent regroupés dans les mêmes établissements pénitentiaires. Ils retrouvent donc en prison des personnes qui résidaient dans leur commune et leur quartier et qu'ils connaissaient à l'extérieur. Comme l'observait également Manuela Ivone P. Da Cunha (2008) dans les prisons pour femmes au Portugal, cette reconstitution en détention de réseaux d'interconnaissance pré-carcéraux contribue fortement à la prise de conscience par les détenus de l'existence d'un *continuum* entre la prison et leurs lieux de résidence d'origine. Elle génère aussi une forme de « capital d'autochtonie » car ces réseaux d'interconnaissances constituent non seulement une ressource puissante pour s'intégrer à la population carcérale mais ils permettent aussi d'amplifier les circulations matérielles et immatérielles entre l'intérieur et l'extérieur, qui influent fortement sur le vécu de l'expérience carcérale.

II.2.1. Le lieu d'origine, un critère de catégorisation et d'affiliation entre les murs

Les enquêtés ont souvent évoqué spontanément leur origine résidentielle en début d'entretien. Ce mode de présentation de soi par le lieu de provenance constitue un critère important d'identification et de classement dans la population carcérale. Dire et savoir où habitaient les uns et les autres avant l'incarcération permet de se présenter et d'identifier les autres (selon l'adage populaire « dis-moi d'où tu viens, je te dirai qui tu es ») :

« Moi, tu me dis un nom, sa ville où il habite et tout. Je vais te dire le nom de sa cité, qui est-ce qui commande, je sais moi. Je peux te faire le CV de n'importe qui... » (détenu, 29 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 10^e incarcération).

L'origine résidentielle est non seulement un critère de catégorisation mais aussi un critère d'affiliation et de (re)constitution des groupes en détention. Anne-Marie Marchetti (1997) distingue plusieurs types de solidarité entre détenus : celles en lien avec le délit, qui n'existeraient que pour quelques profils de délinquants (essentiellement les braqueurs) ; les relations fondées sur des activités communes (travail, études, loisirs, religion) ; d'autres basées sur une appartenance ethnique ou régionale commune ; et enfin celles liées à une origine résidentielle partagée. Ce dernier paramètre résulte de la concentration spatiale du recrutement et des logiques d'affectation de la population détenue.

Les critères de connaissance sont cependant relativement larges et dépassent souvent le seul quartier de résidence. En effet, le fait de se rendre fréquemment dans un quartier, de fréquenter le gymnase ou le stade d'une même commune, d'avoir été scolarisé dans le même collège ou de partager des relations sociales communes suffit à produire de l'interconnaissance et de l'affiliation :

⁵ Sauf exception, les personnes placées en détention provisoire sont affectées par le Juge des libertés et de la détention dans la maison d'arrêt de la ville où siège la juridiction d'instruction ou de jugement chargée de leur affaire (article D53 du Code de procédure pénale - CPP). En pratique, les règles de compétences du CPP conduisent à ce que ces personnes soient poursuivies par des juridictions proches de leur domicile. Pour les personnes condamnées, il revient au Directeur interrégional des services pénitentiaires, après consultation du Juge de l'application des peines, de déterminer l'orientation des détenus en maison d'arrêt ou en établissement pour peine (Article D.80 du Code de procédure pénale).

« Je connais tout le monde ici.

- De ton coin ? Y a combien de personnes ?

- On est 18. [...] De Malakoff, mais t'as aussi la cité à côté de chez nous, donc on se connaît. Il y en a avec qui j'ai été à l'école. Il y en a plein qui sont là, qui ont mal tourné. Après t'as les mecs de Bagneux, de Châtillon, Fontenay, tout ça c'est pareil, on a le même stade. On se croise tout le temps. On a le même lycée, soit Dardenne, soit Jean Monnet, soit truc... On se connaît tous. T'as le 9.2 Nord et t'as le 9.2 Sud. Nous, c'est le 9.2 Sud. » (détenu, 24 ans, célibataire, sans enfant, sans profession, 3^e incarcération).

L'identification commune à la ville ou au quartier d'origine s'avère particulièrement précieuse. Elle constitue d'abord une ressource facilitant et sécurisant l'insertion carcérale, notamment à l'arrivée en détention :

« Je suis arrivé, j'étais super à l'aise. Peut-être parce que je connaissais tout le monde. J'ai retrouvé des potes... Presque tous. Voilà, quand je suis arrivé à Meaux, je me suis retrouvé directement avec un mec de mon quartier, lui il avait écrit [au responsable du bâtiment] pour que je sois avec lui [en cellule]. [...]. Après en promenade, comme tout le monde nous connaissait, même les autres gens, des autres quartiers, ils ont dit "Voilà, ça c'est un mec qui a aucun problème avec tout le monde, ce n'est pas un enfoiré, ça doit être un mec bien". Donc au final je suis bien avec tout le monde » (détenu, 20 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 1^{re} incarcération).

Ce « capital d'autochtonie » évite d'avoir à activer le « capital guerrier » pour « faire sa place » en détention. Celle-ci est assurée par la présence de membres du réseau d'interconnaissance incarcérés, qui peuvent attester de la valeur d'un nouvel arrivant auprès du reste de la population détenue. Dans la même logique, des détenus ayant une mauvaise réputation à l'extérieur la voient importée en détention par l'intermédiaire des détenus qui en ont connaissance ; ils peuvent alors rencontrer des difficultés pour blanchir leur image.

L'insertion dans les réseaux d'interconnaissance basés sur une origine résidentielle commune donne également accès à divers avantages matériels. Elle permet d'activer des formes de solidarité et de participer aux réseaux d'échanges internes, légaux et informels :

« Il faisait tout noir au [quartier des] arrivants et j'ai hurlé "Nanterre ! Nanterre !" . Les mecs ont fait "Ouais ! Ouais !" et un mec m'a envoyé tout ce que j'avais besoin » (Texte rédigé par un détenu, 22 ans, 2^e incarcération).

Ce capital est en effet particulièrement précieux à l'arrivée en détention, lorsque les détenus n'ont pas encore la possibilité de travailler ou de recevoir de l'argent de la part de leurs proches :

« Ici, on peut rien demander aux autres détenus, sinon on leur doit quelque chose. Les gens ils te laissent en chien, c'est chacun pour soi. Pendant plusieurs mois, je ne recevais pas de mandat. Je suis resté un moment sans télé, sans cantine, sans cigarette. Au début il y avait quand même des petits de chez moi, du 93, de Saint-Denis : ils me dépannaient des cigarettes, ils me donnaient du café... Ils me mettaient bien. Mais ils sont sortis : c'est

le problème ici, du jour au lendemain la personne n'est plus là » (détenu, 30 ans, célibataire, sans enfant, infographiste, 3^e incarcération).

L'origine résidentielle s'articule de manière variable aux autres critères d'affiliation classiquement mis en avant dans l'univers carcéral. Elle peut par exemple s'effacer derrière l'ancienneté en prison. Un détenu présent depuis plus de quatre ans dans la maison d'arrêt étudiée a ainsi acquis une certaine reconnaissance malgré une origine résidentielle peu valorisée et peu représentée. A l'inverse, la provenance résidentielle peut supplanter le crime ou le délit commis : une personne, malgré sa condamnation pour vol à l'arraché, peu valorisée en détention, n'était pas totalement exclue en raison de la présence en détention d'un vaste réseau relationnel de son quartier. Manon Veaudor fait le même constat dans son étude des recompositions des groupes de jeunes en milieu carcéral lorsqu'elle écrit que « la ville serait prépondérante à la "rue" » (Veaudor, 2013, p. 61). La solidarité liée à une identification commune à la ville d'origine bénéficie également aux personnes qui étaient relativement marginalisées dans leur quartier à l'extérieur. Autrement dit, le « capital d'autochtonie » prime sur le « capital guerrier ».

Les détenus qui s'affilient sur la base d'un critère territorial constituent, au même titre que les Basques et les Corses, des groupes identifiables et identifiés par quartier ou par commune. Pourtant, la constitution de ces groupes ne peut être comparée à celle des gangs dans les prisons étatsuniennes ou sud-africaines : les groupes affinitaires se forment ici sur une base selon une logique spatiale (et non raciale) relativement lâche et sont bien moins structurés et hiérarchisés que ne le sont les gangs. Toutefois, comme dans les gangs, ces ressources relationnelles amoindrissent le sentiment d'éloignement du milieu résidentiel d'origine, non seulement car les réseaux d'interconnaissance extérieurs et antérieurs sont importés en détention mais aussi car ils permettent des contacts indirects mais multiples avec l'extérieur.

II.2.2. « Les murs sont en sucre » : circulations matérielles entre l'intérieur et l'extérieur

Les sources de contact entre l'intérieur et l'extérieur sont démultipliées par la présence en détention de personnes originaires des mêmes quartiers ou communes et par la présence, à l'extérieur, de personnes résidant à proximité et ayant un proche incarcéré dans le même établissement pénitentiaire. Le *continuum* entre la prison et les quartiers d'origine des détenus repose donc sur les interactions quotidiennes entre ces lieux, qu'il s'agisse des incarcérations et des libérations des détenus, des visites de leurs proches ou des appels téléphoniques. Ces interactions permettent la circulation de biens et d'informations par-delà les murs.

Le rituel de sortie du linge sale et d'entrée du linge propre donne par exemple à voir ces circulations : lorsqu'un détenu ne peut recevoir la visite de sa mère à un moment donné, il pourra lui faire passer ses vêtements sales par l'intermédiaire de la mère d'un codétenu qui réside à proximité de la sienne. Les téléphones portables pénètrent en détention du fait d'une certaine porosité matérielle de l'enceinte ; ils sont transmis lors des parloirs, par projection au-dessus du mur d'enceinte, par des personnes qui entrent et sortent quotidiennement dans l'établissement. Ils contribuent à la circulation des informations. Leur usage tend à rendre moins étanches les murs de la prison et à synchroniser les contextes résidentiels urbains et carcéraux : ce qui se passe en prison se sait rapidement à l'extérieur, et *vice versa*. Alors que

je me rends plusieurs jours par semaine en détention, c'est à l'extérieur, auprès de proches de détenus, que j'apprendrai qu'un des surveillant en chef a récemment changé de fonction au sein de l'établissement ou encore que le prix de certains produits vient d'être augmenté. L'entourage des détenus, notamment leur groupe de pairs, est également en mesure de me dire que telle personne partage sa cellule avec telle autre personne. A l'inverse, en détention, l'arrivée prochaine de détenus fraîchement interpellés est connue à l'avance. Certaines nouvelles arrivent même d'abord en prison avant de circuler dans le quartier : un détenu apprend par exemple à sa mère qu'une de leur voisine a accouché. Cela fait dire à certains détenus que « les murs sont en sucre ».

Les détenus expriment un faible sentiment d'éloignement vis-à-vis de l'extérieur, voire un sentiment d'« ubiquité résidentielle », de « présence à distance » qui se traduit par les expressions du type « garder un pied/un œil/la tête dehors » fréquemment utilisées. La proximité avec l'entourage non incarcéré apporte un tel réconfort et soutien matériel que plusieurs enquêtés m'ont expliqué redouter d'être incarcérés dans un autre département que le leur :

« Faire sa peine dans son département, ça change quoi ?

- C'est de la bombe !

- T'as déjà imaginé faire ta peine dans un autre département ?

- Ouais, j'ai déjà imaginé et franchement ça peut devenir un cauchemar, honnêtement, ça peut... Oh là là là, je ne supporte pas. Parce que les parloirs et tout ça ! [...] Moi franchement, je me fais arrêter à Toulouse ou je ne sais pas, si je prends un avocat je lui dis "Ouvre même pas le dossier, juste le rapprochement familial c'est tout", rapprochement familial immédiatement. Même s'il me dit "Y a un vice de procédure", je lui dis "Nique ta race, je m'en bats les couilles, vas-y ramène moi à Nanterre et vas-y on verra ça là-bas".

- Tu préfères limite faire une peine plus longue à Nanterre que faire une...

- Ouais, ouais, ouais, ouais... Y a le tramway, boum, parloir, RER [Réseau express régional d'Île-de-France], boum ça y est t'arrives. 2, 3 parloirs par semaine, c'est important. Tu gardes contact et tout » (détenu, 25 ans, en couple, deux enfants, sans emploi, 2^e incarcération).

Les discours expriment une sociabilité carcérale fortement « décarcérée ». L'emprise de l'institution y est minimisée et les détenus, notamment les plus jeunes, se réfèrent souvent à l'extérieur pour rendre compte de la façon dont s'établissent les relations à l'intérieur : référents identitaires liés aux quartiers ou communes d'origine, réseaux d'interconnaissance construits à l'extérieur et reconstitués à l'intérieur, circulation de biens et d'informations de part et d'autre des murs... En mobilisant également leur expérience du quartier et de la « rue » avant l'incarcération, les reclus invoquent une identité qui leur permet de se détacher du contexte carcéral, de mettre à distance l'institution et de se positionner les uns par rapport aux autres sur des critères qui leur sont propres.

Mis en perspective avec le sentiment de relégation et d'impasse biographique qui se dégage des récits des modes de vie antérieurs à l'incarcération, les propos sur l'expérience carcérale décrivent une inversion du poids de la contrainte entre ces deux lieux de vie. Les détenus

dépeignent une expérience « détotalisée » de la prison et attribuent à leur environnement résidentiel urbain un caractère « total » habituellement attribué à l'institution carcérale⁶ :

« Moi dans ma tête, je me suis dit, pour moi “la prison ce n'est pas la prison”. Par exemple, ce qui énervait les surveillants, moi je le leur disais [...] “Non mais vous savez ce qui pourrait me freiner ?”, ils me disaient “c'est quoi ?”, je leur disais “Moi j'ai peur d'aller en prison !”. Mais moi je leur dis ça alors que je suis dans la prison ! Je leur dis “Moi j'ai peur d'aller en prison”. Après ils me disaient “T'es fou toi !”. Je ne me sentais pas en prison... Mais même maintenant, je suis en prison mais dans ma tête... Ben je ne sais pas, je ne suis pas en prison » (détenu, 19 ans, célibataire, sans enfant, sans emploi, 2^e incarcération).

Ce sentiment est partagé par les détenus plus expérimentés :

« Franchement, je me sens même pas en prison. C'est grave quand même. Moi je ne me sens pas en prison. Je me sens dans une mascarade » (détenu, 28 ans, en couple, deux enfants, commerçant, 5^e incarcération).

Ces discours relèvent de la logique du paraître qui pousse les détenus à minimiser les dimensions pénibles, douloureuses et éprouvantes de l'expérience carcérale. Ils révèlent un sentiment de déracinement amoindri du fait des connaissances extérieures retrouvées en détention et plus généralement du fait des similitudes constatées entre leurs expériences du quartier et de la prison :

« En fait [en arrivant en prison] j'ai aucun effet de surprise, parce que je connais la plupart des mecs qui sont là-bas... [...] Je suis arrivé à Nanterre, ce que je n'aime pas, c'est que vas-y, y a tous les mecs que tu connais. Ça veut dire qu'en fait, quand tu sors en promenade, moi je n'aimais pas, je n'avais pas l'impression d'être en prison, j'avais l'impression d'être en bas, au quartier. Y a tous les mecs, on est là, on parle... Mais en fait non : on n'est pas au quartier, on est en prison » (ancien détenu, 25 ans, 1 enfant, 2 incarcérations).

L'idée que le « capital d'autochtonie » constituerait une ressource pour s'insérer en détention est à nuancer : les similitudes entre quartier et prison ont des effets ambivalents, ce que souligne notamment la crainte exprimée par ce détenu de se sentir en prison comme chez lui, de s'ancrer dans cet univers au risque de finalement ne plus jamais en sortir.

Conclusion

Les récits analysés dans ce chapitre donnent à voir les continuités établies par les détenus entre leurs expériences du quartier et de la prison. Evidemment, les comparaisons opérées ne sont pas littérales. Les récits du rapport au quartier révèlent une forte inscription des pratiques et des relations sociales dans cet espace de proximité ainsi qu'un sentiment de relégation, alimenté par les difficultés économiques, l'absence de modèles de réussite sociale, l'omniprésence des forces de l'ordre, l'absence d'anonymat et le contrôle social informel par

⁶ Un processus comparable a été observé dans les prisons indiennes par Mahuya Bandyopadhyay (2010).

les habitants. Les fondements de cette expérience en ville ne correspondent pas aux dimensions essentielles de l'enfermement carcéral, constitué par la clôture matérielle de l'espace et l'isolement, la promiscuité et l'absence totale d'intimité, les privations multiples. Toutefois, l'analyse des modes d'adaptation à l'institution et d'intégration à la vie sociale carcérale montre que les expériences, même de nature différente, se capitalisent – ce que montre également le chapitre de Bénédicte Michalon. Socialisés dans des quartiers populaires à fort taux de détention, ces détenus mobilisent en détention des compétences acquises à l'extérieur dans leur quartier de résidence.

En cela, les détenus qui font l'expérience du *continuum* carcéral décrivent un vécu carcéral particulier. Le sentiment de déracinement et d'altération identitaire est amoindri car l'enfermement n'induit pas la plongée dans un anonymat complet et les modes de sociabilité carcérale se situent dans le prolongement de ceux qui ont cours dans l'espace public de leurs quartiers d'origine. Le sentiment d'éloignement avec l'extérieur est atténué par les multiples contacts qu'ils conservent directement ou non avec leur entourage. Finalement, le caractère cumulatif des expériences confirme l'intérêt de développer des approches biographiques et d'appréhender les expériences d'enfermement dans les trajectoires dans lesquelles elles s'inscrivent. Ces trajectoires sont individuelles mais aussi collectives. En effet, mises bout à bout, les expériences des enquêtés à différents moments de leur cycle de vie dessinent un parcours idéal-typique où se succèdent « jeunes » et « anciens » : il forme un circuit fermé entre le milieu carcéral et le milieu urbain et contribue à leur représentation de l'incarcération comme un horizon inéluctable.

Prendre en compte le *continuum* carcéral dans l'analyse de l'expérience d'enfermement carcéral révèle que le sentiment d'être enfermé dépasse le seul moment du séjour en prison : il le précède mais le suit également après la libération. La continuité quartier/prison est telle que l'évolution du rapport au quartier est souvent présentée par les détenus comme une condition nécessaire à toute tentative de sortie de trajectoire carcérale : pour rompre avec la prison, il faudrait rompre avec le quartier. Cette volonté d'éloignement du quartier pour mettre un terme à une trajectoire carcérale renvoie à la recherche d'une ouverture sociale, une déségrégation relationnelle et spatiale, un affranchissement social et urbain que l'expérience de la prison en elle-même n'a pas produit. Or, de nombreux obstacles pèsent sur les sortants de prison : problèmes de santé et de logement, endettement, chômage, stigmatisation (MBanzoulou *et al*, 2012). La rupture avec le quartier s'avère donc particulièrement difficile sans lieu d'ancrage alternatif et sans accompagnement dans cette démarche (Bony, 2016a).